

AGIRH : Accompagnement opérationnel Décisions

7 heures

ACDECISIONS



Objectifs pédagogiques

Vous accompagner sur la mise en place de vos décisions sur le terrain 2 à 3 mois après avoir suivi la formation Décisions



Public(s)

Les agents du bureau du personnel et de la paie qui utilisent et doivent mettre en place les décisions sous Agirh ou Ephare, et au moins une personne du service informatique.



Pré-requis

Avoir suivi la formation Décisions de 2 jours sur Agirh ou Ephare (pour les sites hébergés)



Modalités pédagogiques

Cette formation s'appuie sur des travaux pratiques.



Moyens et supports pédagogiques

Supports de formation par apprenant



Modalités d'évaluation et de suivi

Évaluation en cours et fin de formation

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification



Formateur

Expert GRH Agirh



Programme

Révisions sur la conception, l'édition d'une décision

Révisions sur les décisions en différé (de masse)

Accompagnement opérationnel terrain sur vos décisions (préparer des cas concrets de travail)

